

**CAHIER DES CHARGES**  
**APPEL D'OFFRE VOYAGE EN NORMANDIE**  
**COLLÈGE VAUBAN**

**Dépositaire de l'offre**

**Établissement :** Collège VAUBAN

**Pouvoir adjudicateur :** Corine MARTIN, chef d'établissement

**Adresse :** 1 Avenue Paul Mansard 54400 Longwy

**Tél. :** 03.82.23.34.44

**E-mail :** ce.0541288@ac-nancy-metz.fr

**Enseignant référent :** Guillaume JACOB, professeur d'Histoire-Géographie-EMC

**Tél. :** 06.66.88.78.69

**E-mail :** guillaume\_jacob@outlook.fr

**Description de l'offre**

**Destination :** Normandie (France)

**Période :** du 17 au 19 mars 2024

**Nombre de nuits sur place :** 2

**Effectif :**

- Nombre d'élèves : 30 élèves de 3ème

- Nombre d'accompagnateurs : 3

**Mode de transport :** Car

**Type d'hébergement :** Hôtel ou chambre d'hôtes ou auberge de jeunesse

**Programme souhaité :**

Lundi 17 mars :

- Visite guidée de Fécamp sur le thème de la littérature « Fécamp et ses écrivains de Guy de Maupassant à Michel Bussi ».

- Balade autonome sur les falaises d'Étretat

Mardi 18 mars :

- Demi-journée guidée des Plages du Débarquement : découverte du secteur d'Omaha Beach (port artificiel d'Arromanches, plage d'Omaha, visite du cimetière américain de Colleville-sur-Mer, Pointe du Hoc)

- Visite libre du musée Airborne

Mercredi 19 mars :

- Visite guidée du Mémorial de Caen sur le thème de la résistance et de la collaboration + un atelier pédagogique.

**En bonus et si possibilité :**

- Séance à l'Arromanches 360

- Ferme pédagogique

**Modalité de financement**

**Acompte à la commande.**

**Solde** à la remise des documents de voyage

Cf. circulaire 2005 022 du 2/2/2005 précisant le dispositif à la réglementation du paiement après service fait.

## Présentation des offres des organismes

### Dossier en langue française qui devra contenir :

- **Un devis** spécifiant le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire, comprenant au minimum, les conditions de transport, l'hébergement en pension complète, l'assurance responsabilité civile (RCP) de l'organisateur.  
\***Les prix** : ils sont fermes et sous réserve de changements d'effectifs et de dates.
- **Autocar** :
  - caractéristiques jour/nuit
  - nombre de chauffeurs (doublage/relais)
  - éléments de confort (ceintures de sécurité)
  - les schémas de conduite avec temps de conduite et de repos des chauffeurs sont envoyés avec le dossier de départ
- **Une lettre de présentation** de candidature comprenant la copie de l'assurance RCP de l'organisme, la copie du certificat d'immatriculation, ou, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2011, de l'arrêté de l'agrément ou la licence, la copie de la garantie financière.  
L'organisme doit spécifier si des réductions particulières sont accordées en cas de fidélité ou de voyages multiples.

**A noter :** Le tribunal du siège de l'organisme est seul compétent en cas de litige auprès des tribunaux.

## Transmission de l'offre

**Forme de l'envoi** : envoi par mail.

**Destinataires** : le chef d'établissement (pouvoir adjudicateur, seul habilité à signer les contrats)

- Les renseignements d'ordre pédagogique sont à voir avec le professeur organisateur du voyage
- Les renseignements d'ordre financier et matériel sont à voir avec le gestionnaire de l'établissement

## Spécification de l'organisme

Les membres de l'Office national de garantie signataires d'un **Contrat Qualité** doivent respecter des critères exigeants en matière de :

- Information préalable auprès des établissements scolaires
- Transport
- Hébergement
- Programme
- Assurance
- Assistance pendant le séjour
- Évaluation du séjour

Vous trouverez les exigences concernant les voyages scolaires sur le lien :

<http://www.loffice.org/doc/ContratQualiteVSE.pdf>

Ces critères sont opposables dans tout contrat et une Commission paritaire de médiation peut être saisie en cas de manquement au contrat.

## Assurances et garanties

Il peut y avoir des restrictions à la réalisation du contrat selon préconisation du Ministère des Affaires Étrangères qui, seul, est habilité à interdire une destination particulière.

## Examen des offres et attribution du marché

**Vérification des garanties** offertes par l'organisme et ses qualités professionnelles :

- Vérification du contenu pédagogique de l'offre (pertinence des activités par rapport au public collégien).
- Vérification de la pertinence de l'offre en matière de transport et d'hébergement.

**Jugement des offres :**

L'offre la mieux classée (choix du mieux disant, tenant compte des critères fixés lors de l'appel d'offres) sera retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles 46-I et 46-II du Code des marchés publics.